VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Par FREEMAN & FREEMAN

Par FREEMAN & FREEMAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE SARAH DALSHEIMER ROSE — No. 104,967 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

COTTAGE DOUBLE, Avenue St-Charles, 1627-29 avenue St-Charles entre les rues Euterpe et Terpsichore

A L'ENCAN MARDI, 28 OCTOBRE 1913.

Conformément et en vertu d'un ordre signé le 16 septembre 1913 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le dit ordre adressé à la maison Freeman & Freeman, encanteurs, il sera offert en vente à l'encan par les dits encanteurs à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI, 28 octobre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le premier district de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues St. Charles (autrefois Nayades), Carondelet (autrefois Apollo), Euterpe et Therpsichore, désigné par le numéro 3 sur un plan dressé par C. A. Heden, architecte, daté du 17 décembre 1852, déposé en l'office de T. O. Stark, notaire en cette ville; le dit lot est composé de la moitié du lot original désigné par le No. 27 sur un plan du faubourg Annunciation dressé par B. Lafon, voyer déposé en l'office de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesure en mesure américaine suivant le dit plan 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St. Charles sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Mme Sarah Dalsheimer, épouse de Louis Rose, suivant acte passé devant Joseph Cohn, notaire, le 26 février 1878, registre des transfers 111 folio 299.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1913, et tous les certificats, acte de vente devant Philip Gensler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication chez Freeman & Freeman, encanteurs, bureau 218 rue Baronne.

MERRICK, LEWIS, GENSLER & SCHWARZ, Avocats.
sept23,28—oct12,19,26,28

Par RAMSEY & DANZIGER Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme B. R. Forman—No. 105,675, Cour Civile de District, Division D.

AU 1908 RUE CARONDELET

Lundi 13 Octobre 1913 à onze heures du matin

sera vendu au plus fort enchérisseur.

Effets mobiliers suivant inventaire enregistré, consistant en ameublement de chambres à coucher, ameublement de salle-à-manger, literie, bureau dessus à rideau, machine à écrire, bibliothèque, tapis, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Conditions — Comptant. Livraison immédiate.

RAMSEY & DANZIGER, Encanteurs.
oct2,5,13

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Rabi.
Cour Civile de District, Division E—No. 104,693.

SANS LIMITE OU RESERVE.

LOT DE VALEUR SUR LA RUE TOURO ENTRE TONTI ET ROCHEBLAVE

PAR CHARLES B. STROUDBACK, Encanteur. Il sera vendu à l'encan le JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 30 septembre 1913 par l'honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite comme suit:

Un lot de terrain dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1208, borné par les rues Frenchmen, Vertue (autrefois Rocheblave), Force (actuellement Tonti) et Union (actuellement Touro). Le dit lot est désigné par No. 1, autrefois No. 15, mesurant 30 pieds de face à la rue Union ou Touro, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions — Comptant. Acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DIMITRY, Avocat.
oct2,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Hillaire Julien Domingon.
Cour Civile de District, Division E—No. 104,694.

SANS LIMITE OU RESERVE.

LOT DE VALEUR SUR LA RUE TOURO ENTRE TONTI ET ROCHEBLAVE

PAR CHARLES B. STROUDBACK, Encanteur. Il sera vendu à l'encan le JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 30 septembre 1913 par l'honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite comme suit:

Un lot de terrain dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet, No. 1208, borné par les rues Frenchmen, Vertue (autrefois Rocheblave), Force (actuellement Tonti) et Union (actuellement Touro). Le dit lot est désigné par No. 2, autrefois No. 16, mesurant 30 pieds de face à la rue Union ou Touro, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions — Comptant. Acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DIMITRY, Avocat.
oct2,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Dagorret.

No. 104,254—Cour Civile de District, Division D, Paroisse d'Orléans.

Au plus haut enchérisseur

2 TERRAINS DE VALEUR, COIN DES RUES MIRO ET ALLEN

TROISIEME DISTRICT.

PAR CHAS. B. STROUDBACK, Encanteur. Il sera vendu à l'encan le JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 30 septembre, 1913, par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Miro, Allen, Annette et Galvez. Le dit lot est désigné par le numéro 11, forme le coin des rues Allen et Miro, et mesure 60 pieds de face à la rue Miro sur un profondeur et frae à la rue Allen de 150 pieds entre lignes parallèles. Lot No. 12 formait l'encoignure mais fut rendu par la succession de Charles Maillet, à la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'ouverture de la rue Allen suivant acte devant A. Hero, Jr., le 14 mai 1869. Registre des transferts 97, folio 94.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1913. Acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DIMITRY, Avocat.
oct2,9,16

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

627 Avenue Carrollton, près l'Avenue St. Charles, jolie résidence simple à deux étages, vestibule de réception, salon, salle-à-manger, cuisine, quatre chambres à coucher, bain moderne, gaz, électricité, portes et fenêtres à treillis, etc. Egalement 4 lots sur le Conti Boulevard (Lakeview), 2 lots Franklin Avenue faisant face à la ligne des cars (Edgewood).

Succession de Mme B. R. Forman — No. 105,675 — Cour Civile de District, Division D.

JEUDI, 6 novembre 1913, à midi, il sera vendu à l'encan par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, encanteur, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, et qui m'a été adressé, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Une parcelle de terrain, avec les améliorations, etc., dans le Septième District, dans l'Ilet No. 71, borné par les avenues Carrollton et St. Charles et les rues Short et Hampton, et mesure 37 pieds 6 pouces ou environ 38 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds, composé de l'entier du lot E et 7 pieds 6 pouces du lot D. Les améliorations sont connues par le numéro municipal 627 Carrollton Ave.

2ème. Deux lots de terrain connus par les numéros 5 et 6 de l'Ilet No. 32 d'Edgewood Park, Troisième District, borné par les rues Franklin, Jasmine, Iris et Verbana, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Franklin sur une profondeur de 120 pieds.

3ème. Part égale dans, et à quatre certains lots numéros 5, 6, 7, 8, Ilet 327, terrain N. O. Nand Co., borné par les rues Conti, Vicksburg, Germain et Polk, faisant face àla rue Conti, mesurant chacun 25 pieds de face sur une profondeur de 122 pieds à une allée mitoyenne.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1913 et les actes de ventes devant Jos. Nautenschlager, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication chez l'encanteur.

J. A. LAUTENSCHLAGER, JR., Avocat.
oct5,12,19,26—nov2,6

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Margaret Lynch, veuve d'Emile Pierre Besser.—No. 105,078—Cour Civile de District, Division A.

Immeuble simple en briques, 419 rue Espagne, entre N. Peters et Decatur.

Par Charles B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan le JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 12 septembre 1913 par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotés, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Decatur, N. Peters et l'avenue Lafayette, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Espagne sur 68 pieds 11 pouces et 2 lignes ½ en profondeur, suivant un croquis dressé par F. F. Braun, voyer, daté du 13 juillet 1882, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme No. 9 rue Espagne et étant la portion de terrain, voisine ou la plus proche de la rue N. Peters du lot désigné par le No. 11 du carré No. 13. Les améliorations sont actuellement désignées par le No. 419 rue Espagne.

Conditions—Comptant; acte de vente devant F. D. Charbonnet, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DIMITRY, Avocat.
sept14,21,28—oct5,12,16

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié: base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'effets de commerce, réclamations, soldes dus par agents, souscripteurs d'actions, etc.

State of Louisiana vs. Keystone Life Insurance Company of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 91,969 — En vertu de deux ordres de vente datés respectivement du 28 juillet 1913 et 22 sept. 1913, qui m'ont tous deux été adressés par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 21 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Deux billets avec lien de vendeurs pour $603.11, chacun daté le 24 octobre 1912; un billet du un an après date et un autre billet du deux ans après date, portant 7 pour cent d'intérêt et sur lequel 600 dollars a été payé en à compte.

2. Billet hypothécaire de J. V. Leclerc, daté le 21 octobre 1907, du le 21 octobre 1909, pour $300 avec intérêt à 8 pour cent, dans l'affaire du Teutonia Bank and Trust Co. versus J. Vic Leclerc, No. 99,875, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

3. Un billet de Mme Juliana Theisman, daté le 14 décembre 1906, pour $3,750, avec intérêt à 8 pour cent de la date du billet. (Teutonia Bank and Trust Co. dans l'opposition de la succession de Mme Theisman, No. 88,051, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.)

4. Billet de Julius Feldheim, daté de 5 novembre 1909, pour $88, pour un an, à 5 pour cent d'intérêt de 5 novembre 1910.

Billet de John Manning, daté du 9 décembre 1909, $25 à un an, 5 pour cent d'intérêt à partir du 9 décembre 1910.

Billet de G. G. Gonzalez, daté le 14 décembre 1909, pour la somme de $19.35 avec 8 pour cent d'intérêt de décembre 14, 1909.

Billet de Felix Vay, endossé par W. G. Randolph, daté le 15 novembre 1908, avec intérêt à 6 pour cent de 15 novembre 1908.

5. Soldes dus par agents, le 1er juillet 1913, pour la somme de $2,632.92 d'après la liste détaillée et enregistrée dans l'affaire ci-dessus.

6. Des actions non-payées de souscripteurs d'après la liste détaillée et enregistrée dans l'affaire ci-dessus, viz: Souscriptions à la charte, 456 actions. Balance due sur les actions $10,703.00
Autres souscripteurs, 185 2-10 actions. Balance due sur les actions 4,491.25

Balance totale due.....$15,194.25

Lesquelles actions non-payées des souscripteurs, devront être offertes à vendre en différents lots, d'après le rapport d'estimation à être enregistrée par les estimateurs nommés dans l'affaire ci-dessus.

7. Réclamation contre le Teutonia Bank and Trust Co. pour $1,281.60, sur laquelle 30 pour cent de dividende, ont étaient payés, à savoir $384.40.

8. Réclamation pour $11,882.83 la somme due par R. J. Maloney.

Le tout de l'énoncé ci-dessus suivant inventaire enregistré.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CAGE, BALDWIN & CRABITES.
Avocats pour les receveurs et liquidateurs.
oct—8,9,16,20,21

ANNONCE JUDICIARE

Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Sixième District, No. ——— rue Clara, entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, dans l'ilet de la rue Willow.

James Brown vs. Richland Realty Company, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,730 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 6 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec améliorations situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 6, borné par l'avenue Louisiane et les rues Clara, Willow et Delachaise, mesurant trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue Clara, trente pieds sur la ligne arrière sur une profondeur de cent vingt deux pieds dix pouces et deux lignes sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Louisiane et cent vingt et un pieds six pouces et six lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No. 11.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
Avocats pour le demandeur.
oct—4,10,17,24,31nov—5,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, coin des rues Joseph et Camp, Ilet des rues Chestnut et Octavia, propriété portant le numéro municipal 5531 rue Camp.

Eureka Homestead Society vs. Mme Wilhelmina Pistorius, veuve de Charles Vogt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,608 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Camp, Chestnut, Octavia et Joseph, désigné par le numéro 247; les dits lots sont désignés comme lots "un et deux" suivant un croquis fait par Charles G. De l'Isle, le 16 avril 1885, annexé à un acte de vente de Mme E. L. Fortier à Pierre Meritzewieller, devant Charles T. Soniat, notaire, le 9 mai 1885; les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp, sur cent dix sept pieds, deux pouces et quatre lignes en profondeur entre lignes parallèles. Lot No. 1 formant le coin des rues Joseph et Camp.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
sept—19,20,26oct—3,10,17,23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un automobile "Chalmers."

City Bank & Trust Company vs. R. H. Hackney, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,666 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, LUNDI, le 20 octobre 1913, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Dans les locaux de la Taxa Cab Co. de la Nouvelle Orléans, Ltd., au coin des rues Dryades et Lafayette.

Un automobile "Chalmers."

Saisie dans le procès ci-dessus comme étant la propriété d'Edward L. Silva.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
oct—9,15,20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil

d'une grande propriété commerciale de grande valeur et située au centre des affaires

Portant les numéros Municipaux
510-512-514-516-518
RUE POYDRAS

Et les numéros municipaux
517-519-523-525
RUE LAFAYETTE

Le tout dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Camp et Magazine

Dans un voisinage commandant un bon prix actuellement et certain d'augmenter de valeur dans un avenir très prochain. Et se trouvant près du nouveau bureau des postes, des banques, bureaux des journaux, bureaux des chemins de fer et des grands établissements commerciaux. Le tout offrant une splendide opportunité pour un placement de revenus certains.

dans l'affaire de la Whitney-Central Trust et Savings Bank et als vs James B Sinnott

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,736 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

A. Deux certains lots ou portions de terrain dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Camp, Lafayette et Magazine, désigné comme Ilet No. 164, les dits lots ou portions de terrain sont désignés par la lettre "A" et numéro un; le dit lot ou portions désigné par la lettre "A" est pris de, et forme l'arrière extrême du lot original de terrain désigné par la lettre D, lequel lot original de terre formait le coin des rues Camp et Lafayette, désigné et décrit comme tel suivant acte de partage entre B. Story et les héritiers de B. Story devant H. B. Cenas, notaire, le 9 mai 1851; la dite portion ou lot de terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur entre lignes parallèles de trente pieds trois pouces. Et le dit lot No. un est aussi désigné comme lot No. un sur un croquis joint à un acte de vente par G. W. Denton à J. H. Dennett, devant T. O. Stark, notaire, le 27 mars 1866, et mesure en mesure anglaise trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne arrière du lot précité lequel il joint à l'arrière, sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne extrême arrière, laquelle est parallèle à la rue Poydras.

B. Six lots de terrain situés dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Camp, Lafayette et Magazine, désigné comme Ilet No. 164, les dits lots sont désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 6, 7, et mesure comme suit: Les lots numéros un et deux ont chacun vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras et quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces et sept lignes en profondeur. Le lot No. 3 a vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No. 4 a vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes en profondeur. Le lots Nos. 6 et 7 mesurent comme suit. Le lot No. 6 a trente-cinq pieds trois pouces et 1-8 ligne de face à la rue Lafayette, deux cent vingt-deux pieds neuf pouces et 4-8 lignes en profondeur sur la ligne de côté la plus proche et vers la rue Magazine, et deux cent et vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes sur le coté de la ligne opposée. Le lot No. 7 a trente-cinq pieds trois pouces et 1-8 ligne de face à la rue Lafayette, deux cent vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes en profondeur, sur la ligne du No. 6, et deux cent vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposée.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour les demandeurs.
oct—3,4,10,17,24,31nov—6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District portant le numéro municipal 3001 Avenue Napoléon, encoignure rue Sud Claiborne.

Aaron Steeg, Salvador Bennett, Eraste Vidrine, liquidateurs de la Poydras Homestead Association, vs. Peter J. Dumestre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,139 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans le carré No. 694, borné par l'Avenue Napoléon et les rues Sud Claiborne, Sud Derbigny et Berlin, désigné comme lot No. 1 sur une plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 27 juillet 1896 et annexé à une vente faite par John Paul Hecker, à Mlle Katherine Grunitz, suivant acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire, en cette ville, le 6 août 1896, et mesure suivant le dit plan trente (30) pieds sept (7) pouces de face à l'Avenue Napoléon sur cent-vingt (120) pieds en profondeur et face à la rue Sud Claiborne, entre lignes parallèles, formant le coin de l'Avenue Napoleon et rue Sud Claiborne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
sept12,19,26—oct3,10,15,16

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express